

# L'ALLIANCE NATIONALE

marché. Et puis quelle confiance peut-on avoir en celui qui vend un vote ou en celui qui l'achète ou tente de l'acheter? Il est facile de voir que le premier abdique sa propre personnalité, sa dignité personnelle, sa liberté, et que le second, pour avoir été capable d'acheter un ou plusieurs votes, n'est pas moins capable de le revendre ensuite, au plus offrant, quand son intérêt l'exigera. Dans l'un comme dans l'autre cas, il n'y mettra pas plus de scrupule. Et c'est ainsi que l'on déforme graduellement les moeurs politiques, en créant dans l'esprit des citoyens, cette pensée que leurs votes n'ont pas d'autre valeur que celle de la monnaie offerte et reçue; c'est ainsi que l'on fausse leur éducation civique, en ne les attirant aux bureaux de votation que par l'appât de l'argent ou de la boisson, les exposant au danger de s'enivrer, ou de se parjurer, s'ils sont assermentés.

Messieurs, comprenons et faisons comprendre autour de nous, cette dignité et cette obligation du vote électoral, faisons-nous les apôtres d'une doctrine qui redressera chez plusieurs les idées faussées dont ils ont, les premiers, à subir les conséquences désastreuses, au point de vue catholique et social.

Surtout, dans toute élection politique et municipale, donnons des votes indépendants, indépendants de nos intérêts privés, indépendants des influences malsaines, des agents électoraux qui spéculent sur l'ignorance, la cupidité et même la misère. Quand bien même nous serions écrasés; la joie d'avoir accompli son devoir, de n'avoir pas trahi ses convictions personnelles, l'emportera sur le plaisir passager d'une victoire remportée par la corruption.

En terminant, laissez-moi vous citer un bel exemple d'indépendance politique. Je l'ai trouvé dans le discours d'un évêque français.

En voici le texte:

"Il s'agissait d'aller voter pour O'Connell, le grand agitateur qui travaillait pour l'émancipation religieuse et civile de son pays.

Le jour de la votation, un homme s'avance vers l'urne électorale. Il est courbé par la souffrance et sa main tremble. Il sortait de prison où un grand propriétaire anglais l'avait enfermé pour dettes.

Si tu veux voter contre O'Connell, lui dit son créancier, je te ferai la remise de ton argent, avec la liberté.

L'infortuné fermier est pauvre; il est père de famille; ses enfants meurent de faim. C'est leur

pain, c'est leur vie en même temps que la sienne qu'il va acheter par ce vote. Comme il allait déposer son bulletin dans la boîte, il entend tout à coup une voix: "Malheureux, que fais-tu? Souviens-toi de ton âme et de ta liberté. Ce cri, c'est celui de son épouse: l'héroïque femme préfère voir son mari prisonnier et ses enfants sans pain que sa patrie opprimée. A cette voix, l'électeur se ramène; il est père et époux, mais il est citoyen irlandais, il vote pour O'Connell et retourne en prison. Bientôt la sublime parole de cette femme magnanime, fait le tour de l'Irlande, on le répète partout, on l'imprime sur les médailles, on l'inscrit sur les bannières de l'Association catholique, elle devient le mot d'ordre de l'Irlande et l'Irlande est émanicipée".

Le Chapelain,  
Rév. N.-K. LAFLAMME,  
O.M.I.

## Rapport du Médecin en Chef Suite.

Les affections du coeur doivent aussi occuper notre attention à cause du chiffre élevé de mortalité qu'elles fournissent. A quoi devons-nous attribuer tous ces troubles cardiaques? Certaines maladies graves, telles que le rhumatisme, les fièvres typhoïdes et quelques maladies inflammatoires contribuent à affecter le coeur dans son action. Quelques décès sont survenus peu de temps après l'admission. Serait-ce le résultat d'une négligence dans l'examen attentif du coeur? La chose est bien possible, mais difficile à exprimer ouvertement.

Les cancéreux comptent aussi pour un certain nombre. Ces cancers se localisent pour la plupart, à l'estomac et au foie. Plusieurs ont eu pour causes des gastrites chroniques, de la dyspepsie prolongée et même de l'intempérance.

Les maladies des reins figurent notamment, surtout chez les sujets avancés en âge. Plusieurs décès ont été le résultat d'accidents, les uns dus au métier et à la profession; les autres, survenus dans des circonstances particulières. Il apparaît dans certains cas que lors de ces accidents, il y aurait eu négligence et imprudence de la part des défunts.

(A suivre)

## NECROLOGIE

No.	NOM	ADMISSION			Cert. Partic.	DÉCÈS			Médecin Examineur
		Age	Cercle ou B. P.	Date		le	Age	Cause	
1108	Edmond Julien	43	Limoilou No 168	21-10-02	1000	14-9-10	51	Hémorrhagie céréb.	A. Lessard
1109	J. Séraphin Boissvert	27	Ste-Croix No 192	4-11-03	1000	15-10-10	35	Artério-sclérose	L. P. Legendre
1110	William St-Onge	26	St-Pierre No 8	10-02-02	1000	17-10-10	38	Tuberculose intest.	A. F. Jeannotte
1111	J. B. Alb. Martin	42	St-Joseph No 1	24-5-03	2000	18-10-10	39	Acytolite	G. E. Larin
1112	Philandre Boucher	25	Turgeon No 238	26-6-06	1000	19-10-10	28	Tuberculose	J. E. Bernier
1113	Rév. P. M. Meunier	43	St-Sébastien No 232	25-7-98	500	27-10-10	57	Tuberculose renale	A. Joschiller
1114	Geo. Santerre	48	Matane No 95	1-12-85	1000	27-10-10	67	Néphrite	A. Bouillon
1115	Cleophas Oumet	46	St-Joseph No 1	13-5-91	1000	3-11-10	63	Bright	G. R. Larin
1116	L. Adélar Lacroix	25	St-Casimir No 82	14-5-99	1000	4-11-10	33	Péricardite	P. Dolbec
1117	Uric Duval	18	St-Hyacinthe No 67	30-11-02	1000	7-11-10	26	Pièrre entérique	E. Ostigny

## ANNUITE AUX VIEILLARDS (70 ANS) CERTIFICAT DE DOTATION

NOM	ADMISSION			Cert. Partic.	PENSION	
	Age	Date	Montant		Réchéance	
Pierre Fafard	54	7-11-94	\$ 500	\$ 50	6-10-10	
Nap. Brunelle	54	9-5-95	1000	160	31-7-10	
Frs Eus. Blondeau	54	26-7-94	1000	100	17-8-10	

## CONSEIL GENERAL Etat Financier AU 30 NOVEMBRE 1910.

CAISSE DE DOTATION	
Recettes	
Contributions, \$19,683.04	— Intérêts, 8531.81
Balance .....	\$ 1.00
Déboursés	
Bénéficiaires .....	4.00
Invalides .....	— Pension, 70 ans, \$300.00
Cse Gén., (5 p.c.) .....	\$84.15
Divers, 89.46	—
Balance .....	1.00

CAISSE CENTRALE DES MALADES	
Recettes	
Contributions, 1852.46	— Intérêts, 825.34
Balance .....	\$ 3.00
Déboursés	
Indemnités, \$1,533.50	— Remboursement, \$22.00
Divers, .....	— Cse Gén., (5 p.c.) 89.24
Balance .....	\$ 3.00

CAISSE D'EPARGNE DES CERCLES	
Recettes	
Dépôts, \$1,715.17	— Intérêts, \$30.00
Balance .....	\$ 1.00
Déboursés	
Cercles .....	\$ 1.00
Balance .....	\$ 1.00

CAISSE GENERALE	
Recettes	
Cse Dot. et Mid, (5 p.c.) .....	\$ 208.30
Rétribution, \$14.07	— Drt. et Hon., 8208.30
Revue, \$1,501	— Fournit., \$232.13
Assce Off., \$167.67	— Divers, \$158.75
Balance .....	\$ 1.00

Déboursés	
Poste, etc., \$13.62	— Papeterie, etc \$46.13
Loyer, \$37.92	— Salaire empl. bureau, \$108.42
Divers, (Bure.) \$108.42	— Off. Gén., (Rémun.) \$241.60
Fournitures, \$5.75	— Revue, \$261.91
Organisation, \$177.94	— Propagande, \$88.38
Inspection, .....	— Enquêtes, \$11.20
Remboursement, \$47.00	— Divers, \$3.26
Mobilier, .....	— Session, C. G. \$278.41
Prêts voyages d'Officiers, .....	
Assurance garantie officier Cl. et B. P., .....	
Balance au 31 octobre 1910 .....	\$ 1.00

RESUME	
Caisse de Dotation, surplus, .....	\$ 1.00
Caisse des Malades, surplus, .....	7.00
Caisse d'Epargne, surplus, .....	7.00
Caisse Générale, découvert, .....	\$ 1.00

PLACEMENTS DE FONDS	
Fabriques, .....	\$ 54.00
Municipalités scolaires, .....	7.00
Municipalités, .....	36.00
Prêts Hypothécaires, .....	98.00
Dépôt, Gouvernement N.B., .....	10.00
Immeuble, .....	60.00
En Caisse, chèque Cercle Chambly, No 139, entre mains B. Provinciale, .....	1.00

Cercles, etc. Surplus, remises, \$278.30	1.00
Banques; avances pour compléter prêts hypothécaires, .....	13,578.76
Attesté à Montréal, 30 novembre 1910.	

Certifié correct, ALF. ST-CYR, Trésorier.  
O. BOURDON, J.-A. MIGNAULT, Auditeurs.